

Bertogne



JUILLET &
AOÛT 2023

BULLETIN COMMUNAL



↳ Maison communale



↳ Commémoration
17th Airborne



↳ Travaux Longchamps

CITOYENNETÉ



Chers citoyens,

Nous voici au milieu de l'année, c'est le moment de vous faire un état de l'avancement des travaux en cours sur notre territoire.

Au niveau des voiries :

- Les travaux d'aménagement du centre de Longchamps avancent bien : les derniers impétrants seront posés pour les congés payés, les travaux d'asphaltage seront réalisés dans la 2ème quinzaine du mois d'août et la fin des travaux est prévue fin septembre.
- L'entretien extraordinaire 2022 de la voirie de l'agglomération de Flamierge, les travaux de la Rue du Pont à Longchamps et la pose de filets d'eau à Troismont sont terminés.
- Les travaux d'entretien de la voirie Trouhéroul- Champs sont également terminés.
- Les cahiers des charges pour les travaux d'entretien extraordinaire 2023 et PIC 2022/2024 sont en cours d'étude.

Au niveau des bâtiments :

- Les travaux des deux logements kangourou de Givry dans l'ancienne école avancent (fin des travaux prévue dans le dernier trimestre).
- Les travaux d'isolation du dernier module classe sur le site du lycée reine Fabiola ont commencé le 15/05 et seront finis avant la rentrée.
- Les travaux pour la création d'une nouvelle classe à l'école de Givry et les travaux dans les sanitaires ainsi que la pose d'un vélux à l'école de Bertogne débuteront ce début d'été.



- La transformation des anciens bureaux Lambert en maison médicosociale débutera au second semestre (fin des travaux espérée au printemps 2024).
- Les dossiers des projets de maison culturelle polyvalente et de halle seront présentés prochainement au conseil communal.

Au niveau de la connectivité :

Les travaux sur le réseau Voo seront terminés pour le mois d'octobre et devraient pouvoir vous offrir une connexion internet de qualité grâce à un appel à projet de la région wallonne « Plan last Mile »

Je tiens à remercier la population pour sa patience lors des désagréments occasionnés par tous ces travaux.
Je tiens également à vous souhaiter de belles vacances !

Votre bourgmestre,
Jean-Marc Franco.

Aide à la plantation de haies indigènes

Consciente que la biodiversité rend une multitude de services, permet de rendre notre territoire plus résilient face aux changements climatiques et qu'il est possible d'améliorer notre biodiversité ; notamment en créant ou en densifiant les haies («voies de communication vertes»), la commune a décidé de fournir des plants d'arbustes indigènes pour la plantation de haies avec un maximum de 80 mètres de haies (deux plants par mètres soit 160 arbustes maximum) par demandeur (ménage). Il est important de rappeler que les haies favorisent la dissémination et la migration des espèces ; elles structurent les espaces et diversifient nos paysages, elles modèrent le risque d'inondation en limitant l'érosion et en stabilisant les berges des rivières ;

les arbres fixent également une part importante de carbone. Tout ceci présente de nombreux avantages pour la biodiversité, l'agriculture, le bien-être, la régulation du climat, la stabilisation des sols.

Les citoyens intéressés devront s'inscrire par courrier ou par mail dans la période du 20 août au 5 septembre de l'année, suivant le formulaire prévu à cet effet (disponible sur le site internet ou à l'administration communale). Ils devront choisir cinq variétés au minimum parmi la liste fournie. Au formulaire, devront être joints un croquis de plantation reprenant le mètre de la haie ainsi qu'une déclaration sur l'honneur s'engageant à transmettre une photo lorsque la haie sera plantée. Si le



quota de plants de l'année 2023 est épuisé, les citoyens concernés seront automatiquement réinscrits pour la distribution de l'année 2024. La distribution des arbres est prévue le premier samedi du mois de décembre. Une fiche de conseils de plantation ainsi qu'une fiche par variété d'arbuste choisie sera remise à chaque personne venant retirer les plants souhaités.

Les extraits ou actes d'état civil sont disponibles en ligne pour tous les citoyens

Chaque belge peut désormais se rendre sur le portail Just-on-web pour demander et consulter ses extraits personnels et/ou ses copies d'actes d'Etat civil.

Via l'application «Extraits et Copies», les citoyens peuvent, après s'être connectés via eID, eIDAS ou itsme, demander, consulter et télécharger des certificats de naissance, de

changement de (pré)nom, d'adoption, de mariage, etc. pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Si un certificat n'est pas disponible, il est possible de le demander via l'application à la commune concernée.

Pour plus d'informations, consultez

<https://justonweb.be/extracts/faq>

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL DU 6 MARS 2023 (15 points à l'ordre du jour)

Mr le Bourgmestre rappelle que le tremblement de terre en Turquie et Syrie a eu lieu voilà un mois ; le compte Croix-Rouge BE19 0000 0000 1212 est ouvert.

Présentation du rapport par Mr Delcorde, agent écopasseur. A l'unanimité vise sans observation le rapport d'activité 2022 de l'écopasseur communal.

A l'unanimité approuve le rapport annuel 2022 de Développement rural.

Présentation de la charte paysagère par Mr Este, agent du Parc Naturel des Deux Ourthes. A l'unanimité décide de remettre un avis favorable communal sur le projet de la charte paysagère du Parc Naturel des Deux Ourthes.

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges du marché "Organisation de plaines communales durant les vacances estivales 2023", établis par la Commune de Bertogne, dont le montant estimé s'élève à 35.000,00 € TVAC

Par 7 « OUI » et 6 NON décide d'approuver la création du Conseil Consultatif Communal de la Personne en situation de Handicap commun aux communes de Bertogne et de Bastogne.

Par 7 « OUI » et 6 NON décide d'approuver la convention cadre « Campagne de stérilisation des chats errants » telle que proposée et d'approuver les modalités pratiques relatives à l'organisation de la Quinzaine du Bien-Être Animal 2023.

A l'unanimité décide d'approuver les cahiers des charges des marchés :

- "Réalisation d'une chape et fourniture et pose de carrelages au «Local Des Balouches»", établis par le Service Travaux, dont le montant est estimé s'élève à 7.102,10 €, 21% TVA comprise.
- "Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur projet et réalisation pour des travaux de voirie dans le cadre du PIC- PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé à 64.999,96 €, 21% TVA comprise ;
- "Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur projet et réalisation pour les travaux d'entretien extraordinaire 2023", pour un montant estimé à 19.999,99 €, 21% TVA comprise ;

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un agent ouvrier contractuel (APE) D2 à temps plein et d'un(e) ou d'employé(e)s d'administration contractuel(le) (APE) D2 à temps plein pour une période indéterminée et fixe les conditions de recrutement.

Prend connaissance :

- Approuve la désignation d'un directeur général faisant fonction au CPAS de Bertogne.

CONSEIL DU 26 AVRIL 2023 (17 points à l'ordre du jour)

Excusés : Mme Grandjean et Mr Lindt

A l'unanimité arrête que le budget de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de Flamierge, de Flamisoul, de Compogne et Mande-Saint-Etienne pour l'exercice 2023, voté en séance du Conseil de fabrique du 25 novembre 2022 sont réformés.

A l'unanimité prend acte des contrôles de caisse réalisés par le commissaire d'Arrondissement en date du 20.12.2022 et 14.03.2023.

A l'unanimité décide d'intervenir à concurrence de 190.482,86 euros dans le budget de la zone de police 5301 « Centre Ardenne ».

A l'unanimité décide d'approuver des cahiers des charges des marchés :

- "Aménagement des anciens bureaux Lambert à Bertogne - Travaux d'électricité", pour un montant estimé à 28.179,57 €, 21% TVA comprise ;
- "Acquisition d'un chapiteau", pour un montant estimé à 72.267,25 €, 21% TVA comprise.
- "Acquisition d'un container pour rangement du chapiteau » pour un montant estimé à 8.470,00 €, 21% TVA comprise ;
- "Achat et installation d'un module tours/toboggan/ balançoires pour le village de Flamierge", pour un montant estimé à 14.036,00 €, 21% TVA comprise ;
- "Fourniture et pose de carrelages et plinthes à la maison de village de Compogne", pour un montant estimé à 12.541,65 €, 21% TVA comprise ;

- "Achat et reprise d'un véhicule d'occasion type camionnette plateau pour le service travaux", pour un montant estimé à 23.232,00 €, 21% TVA comprise ;
- "Aménagement chemin d'accès et parking derrière la maison de village de Givry", pour un montant estimé à 49.665,66 €, 21% TVA comprise.

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) ou d'un(e) chef de bureau administratif contractuel(le) pour le service de la Direction générale temps plein pour une période

indéterminée – niveau A1 et fixe les conditions d'engagement à cet emploi.

A l'unanimité ratifie la décision d'ouverture d'un mi-temps complémentaire à l'école maternelle de Compogne à la date du 20/03/2023.

Les procès-verbaux complets des conseils communaux sont disponibles sur le site internet de la commune :

www.bertogne.be > onglet « Vie politique » > Conseil communal > « Procès Verbaux »

LES INFOS DE LA POLICE

Sécurité : Absolue, la priorité de droite ?

La priorité de droite, tout le monde connaît, mais de là à l'appliquer correctement, il y a une marge. Rappelons la règle générale : à l'approche d'un carrefour, s'il n'y a pas d'agent qualifié ou de feux pour régler le trafic, et pas de panneaux stop ou céder le passage, vous devez céder la priorité au conducteur qui vient de la droite.

Cette règle s'applique aussi dans un parking public ou sur une place communale, par exemple, ou entre deux véhicules qui arrivent en même temps à un rétrécissement, tant qu'on n'est pas dans les conditions de la tirette. Depuis quelques années, le conducteur qui bénéficie de la priorité garde même celle-ci s'il marque un arrêt et puis redémarre. C'est pour ça qu'on parle souvent de priorité de droite absolue.

Mais c'est une mauvaise idée d'employer ce terme « absolu ». Tout d'abord, dans la réalité, il y a un devoir général de prudence qui incombe à chaque usager de la route et qui passe au-dessus des règles de priorité. C'est pourquoi on trouve dans la jurisprudence des cas de conducteurs tenus responsables d'accidents alors qu'ils bénéficiaient de la priorité, parce que dans le cas d'espèce, ils n'avaient pas eu un

comportement prudent de nature à éviter la survenance d'un accident. Par exemple, en abordant un carrefour à une vitesse trop élevée.

Souvenez-vous également que la priorité de droite ne vaut pas quand on sort d'un sentier ou d'un chemin de terre, même si les derniers mètres de ce chemin sont aménagés en matériau dur.

La priorité de droite ne vaut pas non plus vis-à-vis d'un véhicule sur rails. C'est bien entendu avec les trams qu'une telle situation peut se produire, les Bruxellois par exemple ont tous en tête des carrefours sous le régime de la priorité de droite, mais où le tram peut venir de votre gauche et vous priver néanmoins de votre priorité.

Enfin, la priorité de droite ne vous permet pas d'ignorer le signal C3 brandi par des chefs de groupe, des capitaines de route, des signaleurs ou encore des surveillants habilités, et elle ne vous permet pas non plus de couper un cortège ou une procession, par exemple.

Bref, vous l'aurez bien compris, la priorité de droite n'est pas si absolue que ça, et se prend dans tous les cas avec prudence, afin d'éviter tout accident.

LES PANNEAUX DE PRIORITÉ

PANNEAU 1 : face à un panneau de priorité à droite, le conducteur sait qu'il devra laisser la priorité aux autres usagers venant de sa droite. L'implantation de ce panneau est facultative, la priorité à droite étant la règle à appliquer en cas d'absence de signalisation à une intersection. Ce panneau n'est généralement mis en place qu'au niveau des intersections dangereuses.

PANNEAUX 2 ET 3 : le second panneau de signalisation indique que l'usager circule sur une route prioritaire. Aussi, même lorsqu'ils abordent une intersection, ce sont les véhicules qui circulent sur la voie qui comprend cet élément de signalisation qui conservent la priorité sur les autres usagers de la route.

Les usagers doivent cependant faire preuve de prudence lorsqu'ils rencontrent le troisième panneau, car il met fin au caractère prioritaire de la route. Aussi, le conducteur devra être particulièrement vigilant quant à la signalisation pour connaître les règles de priorité.

PANNEAU 4 : Lorsqu'un usager croise ce quatrième panneau durant un trajet, cela signifie que les autres usagers devront lui céder le passage à la prochaine intersection. Les conducteurs doivent cependant garder à l'esprit qu'il s'agit d'une priorité ponctuelle, et qu'elle ne concerne que les véhicules qui iront tout droit au niveau de cette intersection spécifique.



1



2



3



4

DUCOMBLE Virginie
Premier Inspecteur
Division Accueil Quartiers BERTOGNE
Zone de Police 5301
Centre Ardenne
Rue Grande (Bertogne), 33/1
6687 BERTOGNE
GSM : 0498/93.43.37
virginie.ducomble@police.belgium.eu

QUELQUES CHANGEMENTS AU CPAS DE BERTOGNE !

Que proposons nous ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet communal : <https://www.bertogne.be/vivre-a-bertogne/social/cpas>

Chers Concitoyens,

Ces quelques derniers mois, votre CPAS a connu de nombreux changements. Notre Directeur Général, Romain Gaudron, a décidé de recentrer ses activités professionnelles en quittant ses fonctions à Bertogne. Le personnel social a également vécu un remaniement suite à divers événements. Nous vous remercions encore pour votre patience et votre compréhension dans cette période compliquée.

Le conseil a donc décidé de confier la direction du service à Monsieur Dimitri Collet déjà Directeur Général à Bastogne. Cette décision s'inscrit pleinement dans la volonté de fusion des entités de Bertogne et Bastogne. Notre service peut donc désormais s'appuyer sur les forces et compétences du CPAS de Bastogne.

Grâce à cette restructuration, vous pouvez aujourd'hui profiter de plages de permanences élargies en présence d'un personnel motivé et compétent, d'un service plus efficient capable d'assumer ses

missions même en période de crise et de nouveaux services comme la mise en place d'un Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée.

C'est donc avec plaisir que nous allons vous présenter votre CPAS nouvelle mouture et l'ensemble de son personnel dans les prochains numéros du bulletin communal.

Vous pouvez déjà trouver les infos dont vous avez besoin sur le site internet de votre commune en choisissant l'onglet dédié au CPAS.

Bien cordialement.

Votre Président et votre Conseil.

Poncin Michel

Notre Directeur général f.f. Monsieur Dimitri COLLET cpas@bertogne.be - 061/21.20.39

A votre écoute, notre nouvelle équipe sociale et administrative :

- Alicia LOUIS (Agent administratif) cpas@bertogne.be
- Nicolas RONGVAUX (DPD-délégué à la protection des données) DPD.RGPD@favillers.be
- Geneviève KNOTT (Livraison et facturation des repas à domicile, Distribution et logistique FEAD et Colis alimentaire)
- Cindy KAISER (Educatrice spécialisée) - cindy.kaiser@bertogne.be - Service insertion socio-professionnelle, Accompagnement social individuel en logement social- Service logement de transit- Animation socioculturelle, Ateliers collectifs et individuels Article 27.
- Clémence PETIT (Assistante sociale) - clemence.petit@bertogne.be - Service social général (Aides sociales, Revenu d'intégration sociale, Aides administratives ...), Service allocation de chauffage, Service guidance énergétique,

Service logement, Service de participation socio-culturelle, Inscription repas à domicile, Samaritel, Aide juridique.

- Alexandra TABART (Assistante sociale) - alexandra.tabart@bertogne.be - Service social général (Aides sociales, Revenu d'intégration sociale, Aides administratives, ...), Service allocation de chauffage, Service guidance énergétique, Service de médiation de dettes et de gestion budgétaire, Service de participation socio culturelle, Service logement, Aide et conseils relatifs à la Pension, Handicontact, Aide juridique, Inscription FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) et Colis alimentaire.



CENTRE PUBLIC D'ACTION
SOCIALE DE BERTOGNE
Rue Grande, 33/4
6687- Bertogne
061 21.20.39
cpas@bertogne.be

LES INFOS DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Des fidéli-bons au Gacoer de l'Ourthe et au Marché fermier des 3 communes

Suite à un appel à projet de la Wallonie, notre ADL a obtenu le financement pour deux projets permettant de faire découvrir la qualité et la diversité de l'offre des points de vente bio, vrac et circuit court au plus grand nombre. Grâce à des carnets de fidéli-bons (échelonnés sur 8 mois), les membres et futurs membres du Gacoer de l'Ourthe et les clients du Marché fermier des 3 communes bénéficieront de réduction lors de leurs achats.



Comment faire ?

- Pour le GAC *: faites une première commande avant le 6 octobre sur le site www.gacoerdelourthe.be et lors du retrait de vos produits à Roumont, récupérez votre carnet de fidéli-bons (1 bon de 5€ pour minimum 25€ d'achat par commande, valable pendant 8 mois).
- Pour le Marché Fermier des 3 communes *: rendez-vous le

1^{er} septembre au marché à Tenneville (sous l'église de 17h à 20h) et recevez votre carnet de Fidéli-bons (1 bon de 2€ pour minimum 10€ d'achat à dépenser chez les producteurs locaux sur le marché, valable pendant 8 mois). Infos : page Facebook du Marché Fermier des 3 Communes.

*jusqu'à épuisement des stocks disponibles.

Objectif proximité



«Objectif Proximité» est une initiative des communes de l'ADL, avec le soutien du Ministre de l'Économie du Gouvernement wallon. Ce dispositif a pour but de développer ou redéployer l'activité commerciale en mettant l'accent sur le commerce physique dans les centralités urbaines et rurales de Wallonie.

Une prime allant jusqu'à 60% du montant total des investissements admis HTVA avec un maximum de 6.000 EUR, est allouée aux candidats correspondant aux critères de sélection.

Deux types d'aides peuvent être octroyées :

1. «Je m'installe» : Pour les personnes qui souhaitent lancer une activité commerciale
2. «Je me réinvente» pour les commerçants qui désirent se repositionner et/ou faire évoluer leur entreprise de façon novatrice et en lien avec les besoins identifiés de la centralité.

Critères d'éligibilité :

- Zones concernées par cette prime : Le village de Lavacherie, le centre du village de Bertogne, toute la zone le long ou aux abords proches de la N4 à Tenneville.
- Le commerce doit être ouvert min. 5 jours/semaine
- Un bail commercial d'une durée minimale de 3 ans doit être contracté

Vous souhaitez solliciter cette aide ?



Prenez contact avec l'ADL :

adl@bertogne.be - 061/24.27.76

et plus d'infos sur

www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

LES INFOS D'IDÉLUX

Les flacons de médicaments en PLASTIQUE, OK mais...



- X** S'il reste du produit périmé : dépôt en pharmacie.
- X** Pipettes de dosage : direction déchets résiduels.
- X** Emballage carton et notice : direction papiers-cartons.

Fostplus

IDELUX
ENVIRONNEMENT

QUEL AVENIR POUR NOS ÉGLISES : IDELUX PROJETS PUBLICS SE PENCHE SUR LA « VALORISATION DES LIEUX DE CULTE »

La question de la valorisation des lieux de culte se pose de plus en plus fréquemment au sein de nos communes. La diminution du nombre de fidèles, les coûts d'entretien élevés, les budgets communaux serrés sont une série de constats qui poussent à la réflexion. Ces édifices faisant partie de notre patrimoine à préserver, IDELUX Projets publics ouvre une nouvelle ligne de services, en étroite collaboration avec l'Évêché Namur-Luxembourg, pour accompagner les communes qui souhaiteraient valoriser ces lieux. Tintigny est la première commune à faire appel aux services de l'Intercommunale pour valoriser certains de ses édifices religieux. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre chef de projets

Julie COLLIN (julie.collin@idelux.be). Plus d'infos sur [www.idelux.be / projets communaux/actualités](http://www.idelux.be/projets-communales/actualites)

CULTURE & PATRIMOINE



Commémorations à Flamierge - Mars 2023

En mars dernier, les familles de 2 soldats de la 17th Airborne, le fils d'un soldat du 193rd GIR tué le 7 janvier 1945 et le neveu d'un officier du 194th GIR avec son épouse et leur fils sont venues à Flamierge. L'occasion de rappeler notre volonté de perpétuer le souvenir des événements tragiques liés à la seconde guerre mondiale et plus encore de marquer notre gratitude pour les hommes tombés pour notre liberté. Parmi l'ensemble des troupes présentes sur le champ de bataille, certaines se sont particulièrement illustrées dans notre région ; payant parfois très cher leur engagement dans des combats dantesques. La 17^e Airborne est certainement l'une

de celle-là. Entre 1943 et 1945, le total des pertes de la 17^e Division est de plus de 6000 hommes, tués ou blessés. Ceci représente un taux de pertes de 60% alors que celui moyens des autres troupes américaines est de +/- 10%. Cette unité adonc payé un très lourd tribut pour la libération de Flamierge et plusieurs autres villages de notre commune. La volonté, la ténacité et l'abnégation de ces hommes méritent tous notre respect et justifie pleinement notre présence aujourd'hui afin de commémorer leur mémoire et d'honorer la présence de leurs descendants. Nous leur serons à jamais redevables et reconnaissants.

Commémorations du 8 mai à Bertogne



Discours par l'échevin des Associations Patriotiques

Depuis de nombreuses années, le 08 mai nous rassemble au pied de ce monument. C'est en effet une date importante pour l'ensemble des démocraties européennes. Ce fut un tournant qui aujourd'hui encore conditionne notre mode de vie et nos libertés.

Il est sans doute bon de se rappeler les faits historiques liés à cette date.

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Nous célébrons donc aujourd'hui le jour de la Victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et par conséquent la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe.

Bien qu'aujourd'hui, les rapports de force ne soient plus ceux de 1945, nous devons toujours lutter pour la stabilité et la paix sur notre continent.

Cette victoire du passé met donc en lumière les nombreux combats qu'il nous reste à mener aujourd'hui.

Nous sommes contraints à relever le défi mondial du changement climatique et de ses conséquences ; à vivre avec une guerre à nos portes ; à gérer le flux des migrants attirés par une vie

meilleure loin de leur terre natale.

Nous devons donc plus que jamais nous battre pour apporter l'aide nécessaire à tous les peuples éprouvés par les catastrophes naturelles ou encore par les crises politiques et financières qui ravagent tant de contrées qui hier encore étaient des havres de paix.

Comme en 1945, notre seul espoir est de nous mobiliser et de renforcer la solidarité entre nations afin que nos générations futures puissent perpétuer l'esprit du 8 mai en continuant à célébrer nos victoires d'aujourd'hui.

DINER DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Comme chaque année, le Comité Communal Consultatif des Aînés s'est retrouvé autour d'un bon repas, dans un restaurant à Houffalize, afin d'associer un moment de partage et de convivialité.



Jumelage Séguret-Longchamps - La fête du tonneau

Depuis une vingtaine d'années, le village de Longchamps est jumelé au village provençal de Séguret.

Au cours de leurs rencontres annuelles, le comité de Longchamps avait offert une tête de sanglier à leurs amis provençaux. Ces derniers ont l'idée de promener cette hure à travers les rues et ruelles de Séguret.

Cette année, le comité de jumelage de Longchamps a pris l'excellente initiative d'imiter leurs homologues français en

créant la fête du tonneau le dernier week-end de mai. Ce tonneau leur avait été offert, ainsi qu'une brouette servant de véhicule de transport, par les français au cours de leur dernière visite en 2022.

Vêtus de leur t-shirt rose, armés de crécelles et de sifflets, précédés des drapeaux belges et français, nos Ardennais ont donc promené leur mascotte dans les rues de Longchamps, sous le regard ébahi des habitants. Allant de la maison de Léon

et Jacqueline où l'apéritif était dégusté à la maison de Grégory et Mélanie où les attendait le repas au panier dans une festive ambiance.

Gageons que cette fête va devenir une tradition.

Le premier dimanche de mai, les belges étaient allés à la rencontre de leurs amis pour découvrir la ville de Marseille, son vieux port et ses calanques dans une atmosphère chaleureuse.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERTOGNE

Rue Viomont 8 à Bertogne

HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT :

- **Judi de 13h00 à 16h00**
- **Samedi de 10h00 à 12h00**

Vinciane PRESER:

0474/33.10.23

biblio.berto@gmail.com



Bibliothèque de Bertogne



Quelques nouveautés pour les vacances :

- La chambre des merveilles / *Julien Sandrel*
- Une belle vie / *Virginie Grimaldi*
- Le roi et l'horloger / *Arnaldur Indridason*
- Les amants de Casablanca / *Tahar Ben Jelloun*
- La mariée portait des bottes jaunes / *Katherine Pancol*

Pour rester dans les auteurs locaux :

- Le roman de Martin Schoolbeeck / *Jean-Louis Pechon*
- Au-delà des racines / *Nelly Lecomte*

Et pour les enfants :

- C'est ma fleur ! / *Alice Hemming ; Nicola Slatter*
- La comète / *Joe Todd-Stanton*
- A vol d'oiseau : les migrations / *Michel Francesconi ; Capucine Mazille*

Concours du Prix Versele

C'est toujours avec un grand intérêt que les écoles de la commune de Bertogne ont participé pour la deuxième fois au concours du Prix Bernard Versele. Ce prix a pour vocation d'offrir à tous les enfants le plaisir de découvrir de nouvelles aventures. Le choix des ouvrages est réalisé par un comité de professionnels de la lecture et ces livres sont répartis en 5 catégories (1,2,3,4 ou 5 chouettes en fonction des âges). La bibliothèque a mis les 25 ouvrages sélectionnés à disposition des élèves de 2,5 ans à 13 ans pour élire le livre le plus « chouette » en fonction de leur niveau de lecture. Les livres ont voyagé d'école en école afin que chacun puisse lire, découvrir et enfin voter pour son ouvrage préféré. Les bulletins ont été envoyés à la Ligue des Familles pour le 30 avril.

Le livre gagnant des classes maternelles (catégorie 1 chouette) est « Un loup sort dans la nuit » de Clémentine Mélois ; Rudy Spierssart. Tous les ouvrages de la sélection sont disponibles à la bibliothèque.



SPORTS & LOISIRS



Premier jogging à Givry avec l'aide P'tits Piétris

Le samedi 29 avril, 105 coureurs ont participé à une manche du Challenge Famenne Ardenne, organisée cette année à Givry par Mme Geneviève Knott. 28 enfants bien encadrés ont ouvert la soirée de ce jogging des P'tits Piétris avec un parcours de 1km. Ils étaient ravis de se voir remettre une médaille en fin de course. Ensuite, 64 coureurs se sont lancés pour 7km et 41 pour 11km. Une belle occasion pour certains de découvrir la région. Les montées parfois plus rudes ont pimenté ce parcours d'un bon niveau, mais tous les coureurs l'ont fini avec le sourire et la bonne ambiance était

au rendez-vous. Petits et grands ont également pu profiter d'un massage très apprécié par tous, grâce aux étudiants en kinésithérapie de la Haute Ecole Robert Schumann. Parmi les coureurs se trouvaient certains parents d'enfants de l'école de Givry. Les enseignants et d'autres parents ont également participé en donnant un coup de main le long du parcours ou à l'arrivée, où un pain saucisse et un bar ont permis à tous de profiter d'un bon réconfort après l'effort. Nombre d'entre eux sont partants pour une prochaine édition.

PASS Loisir au Domaine Provincial de Chevetogne

Le PASS Loisirs vous donne accès aux plaines de jeu, activités saisonnières, promenades du parc. Il est valable pour un véhicule familial et tous ses occupants grâce à une vignette à coller sur le pare-brise.

En plus, le PASS Loisirs vous donne accès à toutes les activités disponibles (promenades, plaines de jeux, mini-golf, canoë, piscine, etc.), mais aussi aux journées événements.

Le Pass Loisirs pour la saison 2023 est au prix de 95€ au lieu de 120€, achat possible toute la saison 2023, disponible à l'administration communale (service environnement).



Jogging podium général féminin 7km



Jogging podium général féminin 11km



Jogging podium général masculin 7km



Jogging podium général masculin 11km



L'ACTIVITÉ « FOOD-RANDO » FAIT SON RETOUR !

La Maison du Tourisme du Pays de Bastogne et ses Syndicats d'Initiative partenaires vous proposent une activité originale pour la saison estivale. Le concept « Food-Rando » est de retour jusqu'au 30 septembre ! L'idée est très simple : vous louez un sac à dos apéritif préparé avec des produits du terroir local et vous partez pour une promenade inédite, spécialement créée pour l'occasion.

Chaque sac à dos contient un ensemble de produits pour une petite pause gustative lors de votre randonnée. Au menu, tranches de saucisson d'Ardenne, cubes de fromage de la Ferme Keirse à Houmont et chiffonnettes de jambon de Bastogne. Chaque participant a également droit à une bière locale à choisir entre l'Airborne, la Vatch'Hot, la Criminelle, L'Arme Blanche, la Nuts Beer ou l'Odacieuse. Des bouteilles d'eau sont incluses dans le pack, tout comme le matériel nécessaire à la bonne dégustation des produits : couverture, contenants, mug, cure-dents, serviettes et décapsuleur. Cette année, une formule "enfant" est prévue avec quelques produits du terroir en portions adaptées, un petit jus et une bouteille d'eau.

Une fois votre sac sur les épaules, vous avez l'occasion de choisir parmi plusieurs itinéraires pédestres inédits créés dans les communes du Pays de Bastogne : au départ de Noville (5,7 ou 10 km), au départ d'Amberloup (8,6 km) et au départ de Wigny (8,6 km).

Chaque promenade vous fera découvrir une grande variété de paysages ardennais. Les itinéraires sont disponibles en version papier, mais aussi sous la forme de tracés GPX. Ainsi, il vous est possible de consulter la balade choisie directement



via votre smartphone. Vous emprunterez des chemins différents des habituelles promenades balisées. C'est donc une façon originale et gourmande de (re)découvrir la région du Pays de Bastogne !

L'activité « Food-Rando » est disponible 7j/7. Pour réserver, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse events@paysdebastogne.be, au minimum 48h à l'avance. La location est au prix de 15€/pers. La formule enfant est à 7,50€/pers. Le retrait des sacs à dos se fait au bureau d'accueil touristique de Bastogne (Place McAuliffe) quelle que soit la balade choisie.

ACTIVITÉS SAISON 2023-2024

Informations reçues des clubs et associations de la commune

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE LONGCHAMPS



Public : amateurs de tennis de table débutants ou confirmés

Lieu de l'activité : Ecole communale de Longchamps

Horaires : Entraînements dirigés : mardi de 18h30 à 21h30

- **Jeux libres :** vendredi de 20h à 22h

- **Match :** samedi de 12h30 à 19h15

La saison commence à partir de mi-septembre et se termine fin avril de l'année suivante.

Cotisation : 80 €

Contact : ttclongchamps@gmail.com - Jean-Sébastien KOEUNE 0497/20.75.54 ou 061/21.42.26

CLUB DE JU-JUTSU



Lieu de l'activité : école communale de Longchamps

Tranches d'âges : à partir de 4 ans

Prix : environ 115 € pour une saison complète

Horaires/jours (si déjà disponibles) : tous les lundis, hors congés scolaires 4-8 ans : de 18 à 19 heures & 8-12 ans : de 19 à 21 heures

Personne de contact et n° ou adresse mail : Laurent Bertrand, 0479/439.578, contact@wajutsu-longchamps.be

Site Internet : www.wajutsu-longchamps.be

LE DOMAINE DU RENARD



Nous sommes une toute jeune ASBL qui promeut le respect de l'environnement, des animaux et de la nature. Nous faisons de l'apiculture, du maraichage, des ateliers et stages découvertes des animaux, de la nature et de nos activités pour tous (enfants, adultes, personnes âgées, personnes extraordinaires, familles, couples, ...), de l'hippothérapie pour tout un chacun qui en ressent le besoin, des balades nature, des ateliers de cuisine et bien d'autres choses encore. Emmanuelle est éducatrice spécialisée

et en cours de formation en hippothérapie auprès de la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve ainsi que de l'UCL et Julien est instituteur de formation. Nous sommes également tous les deux formés auprès de la région Wallonne en apiculture.

Les activités se déroulent à Wigny, sur la commune de Bertogne.

Les enfants peuvent venir seuls à nos activités et stages dès qu'ils sont entrés à l'école. Sinon, ils seront accompagnés d'au moins un de leurs parents en séance famille.

Pour toutes demandes d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

Emmanuelle : 0496921189 - Julien : 0470170202
ledomainedurenard@gmail.com

 Le Domaine du Renard


LES BÊTISES DE NICOLAS



Atelier de boulangerie pâtisserie pour les enfants de 6 à 18 ans (possibilité de faire plusieurs groupes s'il y a suffisamment de demandes).

Un mercredi par mois de septembre à juin (date et thème à définir) de 13h30 à 16h30 (garderie possible de 13h à 17h30) avec pour chaque atelier, un thème différent.

Ces ateliers auront lieu à la salle du village de Flamierge (16, rue de la 17^{ème} Airborne 6687 Flamierge) pour un montant de 30€ par atelier ou 250€/année (soit 10 ateliers).

Inscription et renseignements au 0479/55 19 51, par mail sur nicolas_louis@hotmail.com, ou via la page  «Les Bêtises de Nicolas».

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE À LA BIBLIOTHÈQUE DE BERTOGNE

Animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans : un jeudi par mois de 16h00 à 17h00



Groupe 1 – M1 et M2 : 7/09, 5/10, 23/11, 7/12, 1/2, 4/4, 16/5 et 6/6

Groupe 2 – M3, P1 et P2 : 14/9, 12/10, 9/11, 14/12, 8/2, 14/3, 11/4 et 13/6

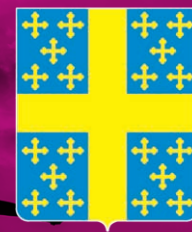
Groupe 3 – P3, P4, P5 et P6 : 28/9, 30/11, 25/1, 22/2, 28/3, 25/4, 30/5 et 27/6

Groupe 2bis – M3, P1 et P2 : 21/9, 19/10, 16/11, 21/12, 15/2, 21/3, 18/4 et 20/6

Moments de partage autour des livres et de la lecture. Choix d'ouvrages sur un thème en fonction de l'âge des enfants, échanges et activité ludique ou créative autour des albums, romans ou documentaires

Inscription et renseignements Bibliothèque de Bertogne : Vinciane PRESER 0474/33.10.23 ou biblio.berito@gmail.com - 3€ la séance - goûter compris

ENFANCE & JEUNESSE



CONSULTATIONS ONE



Votre PEP's

(Partenaire Enfants-Parents) :

Amandine Clerx (0499/99.80.66)

CONSULTATIONS :

Rue de Viomont, 8 – 6687 Bertogne
(Bâtiment de la Maison Médicale) -
Sur rendez-vous.

- 1^{er} mardi du mois de 17h à 19h
(Dr Louis)
- 4^{ème} jeudi de 15h à 17h30 (Dr
Lepage)
- 4^{ème} mardi de 14h à 17h (Dr
Lepage)

CONSULTATIONS MOBILES - SUR RENDEZ-VOUS.

- 2^e mardi après-midi : (Mande-St-
Etienne, Givry) Dr Lepage
- Dépistage visuel (entre 18 mois et
3 ans) : sur rendez-vous : 4 octobre
2023

Bientôt parents? Possibilité de
rencontre avec la PEP'S avant la
naissance de votre bébé.

Les plaines des vacances de printemps

Les plaines de printemps ont battu leur plein début mai sur le site du Lycée. Prises en charge par l'équipe d'animateurs communaux ou par SFC, ce n'est pas moins de 65 enfants sur les deux semaines qui ont pu profiter des activités diverses et variées proposées. Sport, cuisine, grands jeux ou encore bricolages ont ravi les grands et les petits ! Merci à tous les animateurs !



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Journée sportive des maternelles

Les enfants de maternelle de la commune ont réalisé leur traditionnelle journée sportive, ils ont fait du sport tout au long d'une journée au centre sportif de Champlon, accompagnés de leur institutrice et psychomotricienne. Mots du jour : Sport, rire, échanges, découvertes. Tout le monde s'est bien amusé. A l'année prochaine.



Journées sécurité routière sur le thème le vélo pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles de la commune

La matinée était consacrée aux connaissances théoriques (code de la route, équipements obligatoires du vélo) et s'est terminée par une petite interro. L'après-midi, les élèves se sont entraînés sur la piste d'habileté circulation.

En fin de journée, tous les élèves ont reçu leur diplôme du cycliste. Ambiance et bonne humeur étaient de mise tout au long de ces belles journées.

Journée organisée en étroite collaboration avec la police de Bertogne et la cellule éducation et prévention de Arlon.



L'école de Givry en classe de mer



Du 15 au 17 mai les p'tits Piétris se sont rendus en classes de mer à Nieuwpoort. Trois journées intenses où toutes les petites jambes ont bien trottiné :

voyage en train, en tram, nombreuses promenades sur la digue, sur la plage et dans les dunes. Pour les grands, une activité très originale et réussie : confection de A à Z d'un cerf-volant suivie de son envol sur la plage. Pour les petits, cuistax, châteaux de sable, glace, etc... Un séjour au Floréal où tous ont bien dormi et bien mangé tout en partageant d'excellents moments avec leurs camarades et instituteurs.



« Hello, le soleil brille, brille, brille », ... pour les primaires

Le vendredi 19 mai, Mr Pascal Leboutte nous a organisé une super journée dont le thème principal, vous l'aurez deviné sans doute, était LE SPORT. Au menu ?

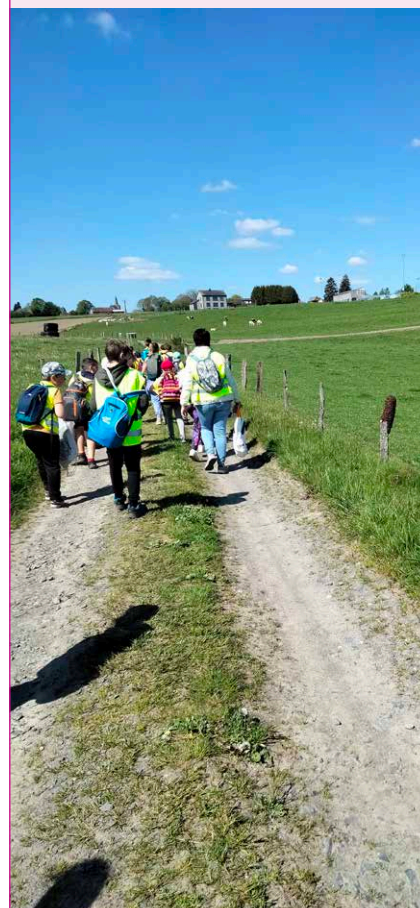
En matinée, une marche d'orientation était prévue. Pas de flèche, mais une carte avec le parcours et des balises à retrouver. Un itinéraire différent pour chaque école.

Nous nous sommes tous retrouvés à l'école de Givry pour manger ensemble et passer une belle après-midi sous un soleil radieux.

Imaginez donc ! Plusieurs ateliers sportifs nous attendaient, tant pour les plus jeunes que les grands : basket, hockey, foot, jeux d'adresse, ... Bref que du bonheur !

Chacun est rentré chez lui rouge de plaisir ... et de coups de soleil, la tête remplie de bons souvenirs et de belles rencontres.

Merci Mr Pascal pour l'organisation ... et les P'tits Piétris pour l'accueil !



Ecole de Bertogne

Les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles de l'école de Bertogne passent une journée au centre Adeps à Engreux !



Et si on apprenait en touchant, sentant, expérimentant ?

Durant un trimestre, les petits de l'école maternelle de Bertogne se sont lancés dans un gros projet d'éveil à la nature ...

Tout a commencé par la découverte de la germination et d'un questionnement :

Qu'est-ce qu'une graine ? Ils ont testé, observé, et compris que les graines germent et deviennent des plantes. Chaque graine différente donne une plante différente. Pour qu'une graine germe il faut du temps. Suite à ces découvertes des fleurs ont poussé pour décorer l'entrée de leur classe.



Dans une logique de continuité, ils se sont rendus sur le terrain pour découvrir le métier d'apiculteur et l'importance des abeilles dans notre écosystème. Au programme : découverte des ruches, extraction du miel sans oublier la dégustation !

Tout un programme : intégrer l'environnement proche de l'école pour motiver et ancrer les apprentissages.



JE GRANDIS...

L'école de Bertogne a commencé un nouveau projet depuis le mois de janvier. Celui-ci s'intitule « Je grandis... » et consiste à faire découvrir aux enfants leur future classe. Pour ce faire, chaque classe exploitera une matière d'éveil durant une heure par semaine jusque fin d'année. L'objectif de cette activité est de familiariser l'enfant avec ses prochains copains, son environnement de classe ainsi que son futur enseignant. Le fruit de ce nouveau projet sera présenté en fin d'année aux parents d'élèves.

Voici les différents projets de classe :

- En Pré/P6 → expériences scientifiques.
- En M1/M2 → découverte de la nature.
- En M3/P1 → découverte des pays et leur drapeau.
- En P2/P3 → découverte de l'école d'autrefois.
- En P4/P5 → découverte des différents insectes.



Vive le carnaval à Mande

Le vendredi 17 février, les élèves de maternelle et de primaire de l'école de Mande Saint Etienne ont participé à une fête carnavalesque. Tout le monde était déguisé et maquillé, même les enseignantes.

Pour ce moment, petits et grands étaient invités à présenter une chorégraphie sous le rythme de la musique.

Quelle merveilleuse journée !



Fête des mamans à l'école de Mande pour la classe maternelle

Le vendredi 28 avril, les élèves de la classe maternelle ont pris une petite avance pour mettre leur maman à l'honneur. En secret, ils avaient préparé une chorégraphie sur la chanson « bonne fête maman, ce n'est que du bonheur », une poésie, un chant, le portrait de maman, un carnet de poésie, des pâtisseries et pour terminer un cadeau à leur offrir.



Projet d'éducation à la santé à l'école de Mande Saint Etienne

Durant les mois de janvier/février, nous avons pris connaissance du métier du docteur et de notre corps humain.

Pour répondre à ce projet, nous avons accueilli Peluche dans notre classe. Il a fait une chute à vélo. Il s'est ouvert à la base de l'œil et a mal au poignet. Pour faire ses soins et l'ausculter, nous avons fait appel à docteur Caroline qui n'est autre qu'une maman infirmière de notre école.

Le but de cette action était de dédramatiser la visite chez le médecin ou un passage en milieu hospitalier.

Pour y répondre, nous avons joué au docteur, fait les soins à Peluche, réalisé un lapbook sur le corps humain, consulté différents livres documentaires, observé un squelette, ...

Pour terminer, nous avons participé à l'action « journée du pyjama » qui était organisée le vendredi 10 mars. Nous avons soutenu tous les enfants déscolarisés pour des raisons de santé et nous sommes donc venus à l'école en pyjama. Nous leur avons également écrit des petits mots de soutien.



MARS, AVRIL, MAI À L'ÉCOLE DE COMPOGNE

Grâce au nombre d'enfants en augmentation en maternelle, nous avons pu ouvrir un mi-temps, ce qui fait que depuis le 20 mars, il y a 2 institutrices maternelles à temps plein pour se partager ce beau petit monde.



Début mars, nous avons pu profiter des quelques flocons de neige qui étaient tombée. Mais il a fallu faire vite. A peine tombée, elle fondait déjà.



Nettoyage de printemps



Le vendredi 24 mars, Be Wapp lançait son action de ramassage de déchets. Nous y avons participé, comme chaque année. Nous avons fait 4 groupes et nous avons sillonné les rues du village pour ramasser un maximum de déchets. En espérant que nous en ramasserons toujours moins au fil du temps.

Avec monsieur Maurice, un stagiaire, les P5-P6 ont découvert l'école d'autrefois. Grâce à leurs recherches, le 16 mars, ils ont pu présenter une exposition ouverte à tous les élèves de Compogne et aux parents. Celle-ci était composée d'objets anciens glanés par-ci, par-là et de photos. Ce qui était le plus marrant, c'est de voir des parents, grands-parents, voisins, etc... qui ont été élèves à Compogne sur les photos de classe gardées depuis 1865. Nous allons devoir approfondir toutes ces recherches pour fêter l'année prochaine les 200 ans d'une école à Compogne.

Comme chaque mois, Compogne a révélé d'incroyables talents. En mars, le thème était «la sculpture et la photo». Certains ont fait de magnifiques constructions et d'autres, un montage photo. En avril, le thème étant le

«théâtre», nos acteurs ont profité de la dernière après-midi avant les vacances de printemps pour nous faire voyager dans leur univers.

Le dimanche 28 mai, c'était la fête de l'école. L'avant-midi, nous pouvions voir le travail fourni par les P6 pour leur «chef d'œuvre» sur le thème des 5 sens. Travail qu'ils ont d'abord présenté sous forme de stand à visiter, puis oralement devant leur public et un jury bienveillant. La journée s'est poursuivie à la salle du foot avec un petit apéritif offert par l'école et un barbecue préparé par la Team des parents. Les Petits Pas (maternelles), nous ont fait découvrir leur spectacle sur les 5 sens dans l'après-midi.




Pour suivre nos aventures, n'hésitez pas à scanner pour découvrir notre site :

<https://sites.google.com/view/elecoledecompogne>



Les Matins Câlines à la Bibliothèque de Bertogne

- **Mercredi 16 août après-midi :**
« Psychomotricité » : Atelier d'éveil psychomoteur et de parcours sensoriel pour les enfants de 3 mois à 30 mois accompagnés.
2 séances animées par Elodie Clerx – Psychomotricienne.
 - **Mercredi 20 septembre à 14h00 :**
« Brossage des dents » : Atelier de brossage des dents : comment se laver les dents correctement ? pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés.
Séance animée par Monique Goose du PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole).
 - **Mercredi 18 octobre à 14h00 :**
« Goûter sain et local » : Moment de détente et de partage autour d'un goûter sain et équitable pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés.
Atelier réalisé en collaboration avec l'ADL, le PSE.
 - **Mercredi 22 novembre de 9h00 à 10h00 et de 10h15 à 11h15 :**
« Massage bébé » : Moment de bien-être avec son bébé autour des premiers gestes sur le massage de son bébé pour les enfants 0 à 6 mois accompagnés.
Séance animée par Louise Kech.
 - **Mercredi 20 décembre dès 15h00 :**
« Contes de Noël et goûter » : Activité sensorielle autour du conte et partage autour d'un goûter pour les enfants de 9 mois à 6 ans accompagnés.
Séance animée par Florence Lambert « Etat d'hôte ».
- Renseignements et inscriptions auprès de la PEP'S Amandine au 0499/99.80.66 ou la bibliothécaire Vinciane 0474/33.10.23 ou biblio.bereto@gmail.com.
- Vous pouvez également retrouver nos événements sur la page  de la bibliothèque de Bertogne



DATE À RETENIR :

Après-midi théâtrale à FREUX « Le Bal des escargots », le dimanche 12 novembre 2023 à 15H00.
Renseignements dans le prochain journal communal -
Organisation : Conseil Consultatif Communal de Aînés de Bertogne



Commune de BERTOGNE

INVITATION

L'administration communale
et le comité des aînés

ont l'honneur de vous inviter à leur

GOÛTER ANNUEL DES AÎNÉS

le 08 septembre prochain à 14h
à la salle communale de Mandé St Etienne

Au programme :

Accueil par le président et le bourgmestre
Mise à l'honneur des nonagénaires
Apéritif et mises en bouche
Sandwiches, tartes et café.

Informations et réservations à l'administration communale
(061/21.61.09) pour le 28 août au plus tard



A LA RENCONTRE DE GIVES

Voici les prochaines dates

- 👣 **16 juillet 2023**
- 👣 **27 août 2023**
- 👣 **17 septembre 2023**

Le comité du Foyer de Gives vous propose des **MARCHES FAMILIALES AU RYTHME DES SAISONS** pour de bons moments de rencontres (de 5km à 10km)

Rendez-vous
10h00
salle du Foyer à
Gives
(ou lieu renseigné lors de l'inscription)

Un apéro et un
barbecue vous
seront proposé
à l'arrivée



Merci de vous inscrire par email :
thierryguiot@hotmail.com

BETHOMONT ET SA PIERRE, UNE PERLE

DE LA COMMUNE DE BERTOGNE À DÉCOUVRIR


Nos enfants ou petits-enfants n'hésiteraient pas une minute si on leur disait que, le 8 juillet après-midi, ils pourraient jouer aux druides dans un lieu magique. Et vous, raisonnables adultes ?

Ce lieu, c'est le hameau de Bethomont, un anneau de maisons anciennes accroché au versant de l'Ourthe depuis des siècles. Et au milieu de cet anneau, un écran de verdure et d'amitié qui vous attend, comme chaque année, au début de l'été.

Il ne faut pas nécessairement garder son âme d'enfant envers et contre tout pour admirer la doyenne du

lieu, nous avons nommé : la Pierre dite Druidique, dont les analyses scientifiques menées par le professeur Herman Clerinx (Université de Hasselt), un spécialiste de l'histoire celte dans notre pays, prouvent l'usage de cette pierre comme pierre d'aiguisage déjà au 4^{ème} millénaire avant JC. Excusez du peu !!! Quand on sait d'où cette pierre monumentale a été extraite pour venir tenir la garde dans le hameau, on n'a pas de doute sur l'usage religieux que les druides ont pu en faire. En effet, le paysage qui s'offre à nous dans ce lieu est le meilleur qui soit pour croire en toutes les forces telluriques et cosmiques qu'ils vénéraient.

La pierre est maintenant voisine d'un abreuvoir qui a vu s'écouler des centaines d'existences dans le goulot de la vie rurale. Et tout près, là, à quelques mètres, nous nous rencontrerons, le 8 juillet prochain, pour des promenades guidées, des contes, des jeux en bois à l'ancienne, et un bal folk avec le groupe Balbuzar, et, évidemment, le manger et le boire !!!

Pour tout contact, s'adresser à
« De Racines et d'Idées »,
0498 33 38 54
et /ou nous suivre sur 

Samedi 8 juillet 2023

La fête à La Pierre

Bombée, marquée, tailladée, la pierre continue à faire rêver. Pour célébrer cette promesse de contes et de légendes, la commission culturelle de Bertogne 'de Racines et d'Idées' inaugure la fête à La Pierre avec des balades animées, des contes, des jeux en bois et un bal folk.

14h : Deux balades guidées

- Circuit du moulin de Rahimont
- Circuit de la Ferme au pont.

2 départs à 14h à partir de Bethomont sur le site de La Pierre.

N'oubliez pas vos bottines et votre bouteille d'eau.

14h30-18h : Jeux de La Jonquille

Les jeux de la Jonquille, des jeux en bois géants qui permettent de s'amuser seul ou en groupe, pour tous, petits et grands.

16h : Rendez-vous à la Pierre

Histoire, contes et légendes.

18h30 : Concert dansant avec **Balbuzar**



Énergiques, variées et originales, les compositions du groupe Balbuzar s'inspirent du répertoire traditionnel européen pour emmener les danseurs dans une fête des pas et des oreilles.

Notre répertoire est devenu riche à écouter et à danser grâce à des arrangements surprenants, des nuances mélodiques et des rythmes envoûtants.

L'accordéon diatonique de Jonathan De Neck et le violon de Fredo Zupi sont intelligemment soutenus par les percussions de Renaud Baivier.

Pierre Hurtebise, un animateur folk vous guidera dans vos premiers pas si vous n'êtes pas habitué.e.

Dès 14h, bar et petite restauration, dégustation de produits régionaux!

L'entrée sur le site de la fête à La Pierre, c'est 10€ gratuit pour les moins de 15 ans
Entrée libre à partir de 21 h.
Contact: 0498 333 854



ARTISANAT, PRODUITS LOCAUX, ANIMATIONS & PETITE RESTAURATION,

MARCHÉ DU TERROIR

DES DEUX OURTHES

TOUS LES JEUDIS DE JUILLET ET AOÛT DE 17H À 20H

22^{ème} édition 2023

Local

7 JUILLET - 27 JUILLET - 3 AOÛT - 24 AOÛT À AMBERLOUP
 13 JUILLET - 10 AOÛT À CHAMPLON
 21 JUILLET - 17 AOÛT À BERTOGNE

EXCEPTIONNELLEMENT LE VENDREDI




BROCANTE DE LA ST-DONAT

DIM. 09/07 À CHAMPS

Dans les rues du village de 6h à 16h
 Emplacement: 3€/2 mètres
 Réservations au 0474/33.10.23

Animations musicales:
 15h-16h: Karma Phénix
 17h-19h: Nuit d'été

Bar et petite restauration toute la journée
 Chateau gonflable

Les.Foyans

Organisation : Les Foyans de Champs-Rouette-Rolley

LONGCHAMPS
 (6KM DE BASTOGNE)
 DIMANCHE 13 AOÛT 2023

14^{ÈME} BROCANTE

RÉSERVATIONS
 ☎ 0489 07 27 33 OU 0497 76 87 16
 ✉ BROCANTELONGCHAMPS@GMAIL.COM

OUVERT AUX EXPOSANTS
 PROFESSIONNELS ET AMATEURS
 DE TOUT ÂGE
 2€/MÈTRE, MINIMUM 3 MÈTRES

Dès 6h



ADRESSE: SITE DE L'ÉCOLE COMMUNALE : RUE DES ACINS 14 LONGCHAMPS: 6667 BERTOGNE
 ENTRÉE GRATUITE POUR LES VISITEURS
 PETITE RESTAURATION DÉGUSTATION ET VENTE DE VIN DE SÈGURET
 LA VENTE DE NOURRITURE ET DE BOISSONS EST RÉSERVÉE AUX ORGANISATEURS
 COMITÉ DE JUMELAGE LONGCHAMPS - SÈGURET
 LE COMITÉ DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL, Perte OU ACCIDENT
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

COURSE DE CAISSES À SAVON FOLKLORIQUES

AU CENTRE DU VILLAGE DE GIVRY

10,00€/PILOTE **2^{ÈME} ÉD.**

DIMANCHE 02 JUILLET 2023

PRÉPAREZ VOS BOLIDES ET VÉRIFIEZ VOS FREINS !

INSCRIPTIONS : 0472/88.93.10



FÊTE NATIONALE BERTOGNE

21.07.2023
Place du Commerce

10H30 : Activité « Food-Rando »
balade avec sac à dos apéritif
Inscription jusqu'au 14 juillet via events@paysdebastogne.be

9H : Balades (6 ou 12 km)

11H : Rallye touristique « La forêt d'Ardenne et ses chapelles »

14H - 20H : Marché du Terroir

18H - 22H : Animations musicales par SmileSax



21 juillet 2023

Rallye touristique de Bertogne

25€
par voiture



Le thème de la balade est : La forêt d'Ardenne et ses chapelles

Départ : à partir de 11h00 sur la place du commerce à BERTOGNE

Réservation obligatoire sur le site :
<http://www.bertogne-tourisme.be>



Editeur responsable : SI Bertogne - Président : Bernard Vanderplancke

BERTOGNE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

LES MARDIS DE 14H À 19H
PLACE DU COMMERCE

Reprise le 4 avril



Fromagerie → Rôtisserie →
Poissonnerie → Fruits et légumes → Textile →
Boucherie → ... →

ADL TENNEVILLE-SAINTE-ODE BERTOGNE

PERMANENCE

Jean-Marc Franco - Bourgmestre
Sur rendez-vous : 0474 86 01 51
bourgmestre@bertogne.be

Grete DEQUAE-SCHRIJVERS -
1^{er} Echevine
Sur rendez-vous
0479 96 01 29
grete.schrijvers@bertogne.be

Eric DEMEUSE - 2^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28
eric.demeuse@bertogne.be

Christine Glaise - 3^{ème} Echevine
Sur rendez-vous
0478 94 29 50
christine.glaise@bertogne.be

Michel PONCIN -
Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h
0494 37 65 68
president.cpas@bertogne.be

L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux, un service de rendez-vous existe :

061 21 61 09